



AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Philippe PATEY, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de l'épreuve cycliste « Le chrono Vouglaisien » qui se déroulera le dimanche 13 septembre 2026 sur le territoire de ma commune et de l'itinéraire emprunté.

J'émet un avis favorable sur l'organisation de cette course cycliste.

Observations :

Arrêté de circulation n° 260/2026, ci-joint.

Vouillé, le 26 août 2026

Le Maire



Philippe PATEY